



Session 2016 BTS : épreuve d'économie-droit

évaluation

publié le 25/11/2015

Descriptif :

évaluation par compétences

Lors de la commission de barème de mai 2015, il avait été annoncé une évolution dans l'**évaluation de la partie juridique** de l'épreuve : à compter de la session 2016, elle sera évaluée **par les compétences**.

Afin de permettre d'adapter la préparation à l'examen, Voici une note illustrant ce changement à partir de questions du sujet métropole 2015.

Document joint



Communication à l'intention des enseignants (PDF de 319.1 ko)

Épreuve d'économie - Droit en BTS - Sous-épreuve de droit.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.